

OBSERVATION N° 33

Dimanche 25/01/2026 – 19:58

Vous êtes

Ville

Marigny les Usages

Votre remarque

Sujet

projet d'extension de la ZAC 3 ORLÉANS CHARBONNIÈRE

Message

Je suis opposé au projet d'extension de la ZAC 3 ORLÉANS CHARBONNIÈRE.

Le fait que ce projet ait été élaboré il y a 20 ans ne justifie en rien son autorisation aujourd'hui. Les impératifs de développement de l'époque et la prise en compte de l'écologie ne sont plus les mêmes, notamment en ce qui concerne la reconnaissance de l'utilité des zones humides et leurs impacts.

Supprimer une zone humide naturelle à Marigny-les-Usages au profit de l'aménagement d'une autre zone située vers Boigny, en bordure de la tangentielle, est un non-sens. Je doute que les promeneurs ou les animaux adhèrent à ce projet, sans parler du fait que la pluie tombe là où elle veut, et non là où cela vous arrange.

D'autre part, vu les aménagements déjà réalisés sur la première partie de la ZAC de Marigny-les-Usages, j'ai de réelles préoccupations quant au suivi de la conformité des travaux :

1°) Pour l'aménagement de l'unité de biogaz, le profil hydraulique a été fortement modifié par l'apport de remblais (dont la nature devrait être vérifiée, notamment pour savoir si l'utilisation de mâchefer est autorisée à proximité d'une zone humide).

2°) Le profil hydraulique a également été fortement modifié au niveau de l'ancienne voie ferrée, pour le stockage des déblais issus des travaux de voirie liés à l'aménagement du site. Je pensais que l'évacuation des déblais était obligatoire. Si cela est bien le cas, je recommande la réalisation d'un merlon le long de la RD 2152 afin de minimiser le transport et de réduire le bruit dû à l'augmentation du trafic pour les riverains.

3°) Je constate que depuis ces travaux, l'étang du Ruet est asséché. Peut-être que la bonde est endommagée (qu'attend-on pour la réparer ?) ou que les travaux réalisés en sont responsables. Il subsiste un doute raisonnable et une vraie question sur la fiabilité de l'étude d'impact prévisionnelle et sur le suivi des travaux réalisés et à venir.

La nature est trop précieuse pour être sacrifiée inutilement, surtout lorsque l'on voit toutes les possibilités de réaménagement de friches industrielles sur notre territoire.

Les subventions et investissements devraient être réorientés vers ces secteurs, plutôt que d'être utilisés pour détruire des terres agricoles ou des espaces naturels.